

621

— 40 —

COMMISSION chargée de l'examen du projet de loi tendant à soumettre au contrôle de l'État les instruments spéciaux de pesage ou de mesurage servant à déterminer le salaire des ouvriers de l'industrie textile. (N° 26, année 1910.)

(Nommée le 17 février 1910.)

MM.

- 1^{er} BUREAU : Dominique DELAHAYE.
- 2^e — AUDIFFRED.
- 3^e — REYMOND.
- 4^e — NOEL.
- 5^e — DE SAINT-QUENTIN.
- 6^e — FOUGEIROL.
- 7^e — TOURON.
- 8^e — BOURGANEL.
- 9^e — FORTIER.



La Commission se réunit le 18 Février 1940
à 2 heures.

Le bureau est constitué de la façon suivante:
Président M. Marien Fortin.
Secrétaire " " Couron.

Présents. M.M. Fortin, Stadelher, Fougère, Bozjard
Delolme, Couron, Noël
Excuse = M. de St-Quentin.

Après un échange de vues auquel prennent part tous
les membres présents la Commission décide de demander au
Ministère de Commerce communication des lois, décrets
et règlements en vigueur en matière de vérification des
poids et mesures. Elle s'ouvre à une séance ultérieure.

Les membres sont unanimes à penser que la vérification ne doit s'appliquer qu'aux
instruments qui se trouvent et doivent se trouver dans les villes ou dans les lieux où se
le Secrétaire le Président

C. Couron


